

Réf: Dossier N° : 41009

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BELOUATT »**

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO SAMAKE Près Rond Point Lot 1775
Ilot 155, 13 BP 1941 ABIDJAN 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Août 2017, et enregistrés au CEPICI le 29 Sept 2017, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BELOUATT » .

Objet: TRANSPORT DE MARCHANDISES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO SAMAKE Près Rond Point Lot 1775 Ilot 155, 13 BP 1941 ABIDJAN 13

GERANT: Monsieur OUATTARA ABOUBAKAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2017-B-23855 du 02/10/2017 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21477 du 02/10/2017

Pour Avis

Le CEPICI

